

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE-PONCON VAL D'AVANCE**  
**33, RUE DE LA LAUZIERE**  
**05230 LA BATIE NEUVE**

Membres en exercice : 35

Membres présents : 33

Procurations : 2

VOTES : 35

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

## **DELIBERATION**

### **DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 09 AVRIL 2026**

N° 2026/3/20

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois d'avril, à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance sous la présidence de Monsieur Joël BONNAFFOUX, dûment convoqués le premier avril deux mille vingt-six.

#### **Présents**

ACHARD Liliane, AUBIN Daniel, AUDIER Nathalie, BAULET Bertrand, BERTOCHIO Cédric, BETTI Alain, BOISSERENQ Josiane, BONNAFFOUX Joël, BREARD Jean-Philippe, CARRET Bruno, CAVALLINO Frédéric, CESTER Francis, DISDIER Ludovic, DUBOIS Dominique, DURIF Marlène, FARAMAZ Monique, GARNIER Marie-Josée, LALLEMAND Chloé, LESBROS Pascal, MERLIER Michèle, MIGNON Anthony, PHILIP Michel, POTIN Sandra, PRINTEMPS Nicole, REYNAUD Laurent, ROSTAING Hugo, ROUX Lionel, SARRAZIN Joël, SARRET Jean, SAUMONT Catherine, SAUNIER Clémence, SEIMANDO Mylène et SPOZIO Christine.

#### **Absentes excusées**

Mesdames KUENTZ Adèle et VANDENABEELE Magali.

#### **Procurations**

Madame KUENTZ Adèle donne procuration à Madame SAUNIER Clémence

Madame VANDENABEELE Magali donne procuration à Madame SEIMANDO Mylène

Monsieur le président constate que le quorum est atteint.

Madame SPOZIO Christine est élue secrétaire de séance.

#### **Objet : Désignation du représentant de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance auprès d'IT 05 Ingénierie Territoriale**

Il est rappelé que par délibération du 28 mars 2017, la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance a accepté de renouveler son adhésion aux statuts de l'Agence Technique Départementale (IT05).

A la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de procéder à de nouvelles élections afin de désigner le représentant de la collectivité au sein de l'Assemblée Générale d'IT05.

Il est proposé de procéder à l'élection de ce représentant.

Il est précisé que l'élection de ce membre peut se faire soit :

- Au scrutin public à la demande du quart des membres présents.
- Au scrutin secret à la demande du tiers des membres présents.

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu au scrutin public.

Monsieur le président recueille la candidature de Monsieur CESTER Francis.

Il est procédé au déroulement du vote.

Après vote au scrutin public, les résultats sont les suivants :

Nombre de votes	35
Nombre d'abstention	0

**Ayant obtenu la majorité absolue, Monsieur CESTER Francis est élu représentant titulaire de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance au sein de l'assemblée générale d'IT05.**

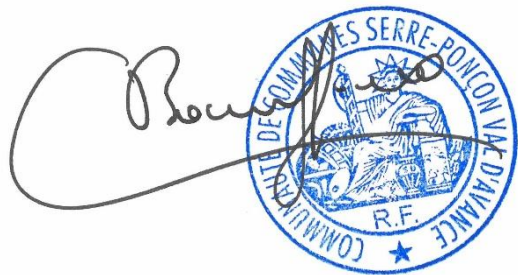
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdit.

Le président de la Communauté de  
Communes Serre-Ponçon Val d'Avance

Monsieur Joël BONNAFFOUX

Le secrétaire de séance

Madame Christine SPOZIO



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission en préfecture le 13 avril 2026

Et de la publication, le 13 avril 2026

*(Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication).*